

Saint-Denis, le 22 septembre 2021

## L'INDICE DES PRIX À LA CONSOMMATION DES MÉNAGES D'AOÛT 2021 À LA RÉUNION NE POURRA PAS ÊTRE PUBLIÉ

L'Insee publie tous les mois un indice des prix à la consommation (IPC) pour La Réunion. L'IPC est l'instrument de mesure de l'inflation. Il permet d'estimer, entre deux périodes données, la variation du niveau général des prix des biens et des services consommés par les ménages à La Réunion. Cet indicateur s'appuie sur un nombre important de prix relevés sur le terrain par les enquêteurs de l'Insee, ainsi que sur un certain nombre de tarifs et prix collectés en bureau. L'IPC est en général publié vers le 20 du mois pour le mois précédent.

La crise sanitaire et les mesures de confinement exceptionnelles en lien avec le Covid-19 prises par le Préfet ont conduit à suspendre la collecte des prix sur le terrain à La Réunion du 2 août au 5 septembre 2021, comme cela a été le cas à certaines périodes depuis la crise sanitaire, à La Réunion et sur l'ensemble du territoire. Cette mesure a été prise pour protéger les enquêteurs qui effectuent les relevés sur le terrain, mais également les consommateurs et les commerçants concernés. Ces prix relevés par des enquêteurs dans les magasins ne sont qu'une source d'information parmi d'autres pour construire l'IPC ; pour autant, ils en constituent la source principale à La Réunion.

Dans ces conditions, **l'Insee ne sera pas en mesure de publier un indice d'ensemble des prix à la consommation à La Réunion pour le mois d'août 2021**, comme cela avait été le cas en avril et mai 2020. Sans collecte des prix sur le terrain en août 2021, le nombre d'observations pour certains regroupements, tels que l'alimentaire ou l'habillement, ne permettent pas de produire un indice fiable. L'indice d'ensemble France entière a en revanche pu être publié.

Service presse de l'Insee La Réunion-Mayotte  
0692 448 358 – [inseeoi-communication@insee.fr](mailto:inseeoi-communication@insee.fr)

